

Motion du Bloc Québécois:

**«LA CHAMBRE DES COMMUNES DÉNONCE UNANIMEMENT
L'ATTENTAT CONTRE SAMUEL PATY!»**

OTTAWA, le 27 octobre 2020 — Le porte-parole du Bloc Québécois en matière d'Affaires étrangères, Stéphane Bergeron, a déposé aujourd'hui à la Chambre des communes une motion dénonçant l'attentat terroriste qui a coûté la vie à l'enseignant français Samuel Paty le 16 octobre 2020. Cet assassinat constitue une attaque intolérable à l'une des valeurs fondamentales en démocratie, soit la liberté d'expression.

« La motion déposée par le Bloc Québécois est similaire à celle adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec, il y a quelques jours. Je tiens à remercier la Chambre des communes de la solidarité démontrée par l'adoption unanime de notre motion », a souligné M. Bergeron.

« Que la Chambre des communes condamne avec la plus grande sévérité l'attentat terroriste survenu le 16 octobre 2020 à Conflans-Sainte-Honorine, en France, qui a attaqué une des valeurs fondamentales en démocratie, soit la liberté d'expression;

Qu'elle rappelle que la meilleure façon de lutter contre les idées sombres, c'est la lumière, et que celle-ci jaillit à travers l'éducation;

Qu'elle rende hommage à la victime, M. Samuel Paty, un enseignant d'histoire et de géographie au collège de Bois d'Aulne;

Qu'elle souligne le travail des forces de l'ordre lors de cet événement tragique;

Qu'elle exprime sa solidarité avec le gouvernement de la République française et réitère notre amitié indéfectible à l'égard du peuple français;

Qu'elle constate l'unité et la détermination de la nation française à dénoncer cette attaque intolérable à la liberté d'expression;

Que cet événement tragique rappelle la nécessité de poursuivre la lutte contre le terrorisme, la violence, la haine d'autrui et l'intolérance;

Qu'elle demande au gouvernement fédéral la mise en berne du drapeau du Canada et qu'elle fasse parvenir au peuple français ses plus sincères condoléances.»

« Nous nous attendions à ce que le gouvernement fédéral initie une telle démarche au cours des dix derniers jours, mais comme cela ne s'est pas produit, nous avons pris cette initiative. C'est aussi suite à une demande du Bloc Québécois hier, que les parlementaires ont observé une minute de silence en hommage à Samuel Paty. Nous les en remercions », a conclu le député Bergeron.

– 30 –

Source: Pascale Guilbault, agente de communications
Bureau du député Stéphane Bergeron

@ pascale.guilbault.349@parl.gc.ca

☎ 450 922-BLOC (2562)